



Communiqué de presse de StopOGM du 27 septembre 2012

## **StopOGM salue la décision du Conseil national de prolonger le moratoire sur les OGM jusqu'en 2017**

**Le Conseil national a accepté hier de prolonger le moratoire sur la dissémination d'organismes génétiquement modifiés (OGM) dans l'environnement à des fins commerciales jusqu'au 31 décembre 2017. C'est dans le cadre de l'examen de la politique agricole 2014-17 que cette décision a été prise. StopOGM – Coordination romande sur le génie génétique – se réjouit de cette décision, qui représente une victoire importante pour les agriculteurs et les consommateurs suisses.**

En 2005, plus de 55% de la population suisse et tous les cantons ont accepté un moratoire de 5 ans sur la dissémination commerciale d'OGM. Ce dernier a été prolongé de 3 ans en mars 2010. Le Conseil Fédéral (CF) est chargé d'établir pour 2016 un rapport coûts-bénéfices qui permette de présenter les avantages ou désavantages pour les producteurs, les consommateurs et l'environnement des plantes génétiquement modifiées. Le nouveau moratoire doit aussi permettre de mettre en place correctement le cadre légal qui permette la coexistence et l'existence de régions sans OGM.

Si l'approche coût-bénéfice du CF est pertinente, il est très important d'insister sur le fait que le passage à un régime d'autorisation basé sur un bilan coûts-bénéfices ne doit pas faire oublier le régime d'autorisation basé sur un principe de sécurité (principe de précaution) qui reste complètement valable. Des recherches récemment publiées montrent que les OGM doivent plus que jamais être traités avec prudence, et que les procédures d'évaluation qui conduisent aux autorisations de disséminations commerciales doivent être revues et intégrer des études à long terme indépendantes et publiées dans des journaux de comité à relecture (ce qui n'est pas le cas des études faites par l'industrie sur lesquels se basent les régulateurs).

Ces quatre prochaines années devront permettre à la société civile, aux chercheurs et au monde politique de définir la manière dont la Suisse doit se positionner par rapport aux OGM. De nombreuses organisations paysannes, de défense des consommateurs et de l'environnement, réunies au sein de StopOGM, proposent que la Suisse renforce sa stratégie de qualité agricole mise en place depuis de nombreuses années en renonçant aux OGM. Elles mettent également en avant le besoin de renforcer la recherche dans le domaine de l'agriculture écologique, seule à même d'augmenter la productivité agricole en restaurant la fertilité des sols, tout en jouant un rôle majeur dans la restauration des écosystèmes.

Pour de plus amples informations :

Dr. Luigi D'Andrea, Chargé d'affaires pour StopOGM, 077 400 7043

Fabien Fivaz, Président de StopOGM, 078 740 06 51